

Bulletin

ARBONNE
LA FORÊT

BULLETIN MUNICIPAL
HIVER 2023

Edito.....p. 02	Travaux.....p. 05
Urbanisme.....p. 03-04-05	Environnement..p. 06-07
Etat-civil.....p. 03	Brèves.....p. 08



EDITO



Chères Arbonnaises, chers Arbonnais

L'année a commencé bien tristement par les obsèques de Colette Gabet, adjointe au maire (2001 à 2003) puis maire d'Arbonne-la-Forêt (2003 à 2020). J'ai été 19 ans à ses côtés avec 18 années de proche collaboration en tant qu'adjoint. L'hommage rendu le 6 janvier a traduit l'estime et le respect dûs à une élue dévouée dont la carrière s'est déroulée avec le service public et le sens de l'intérêt général.

Au nom de la commune, de l'ensemble du conseil municipal, des anciens élus comme des nouveaux, des agents communaux, j'adresse mes sincères condoléances à ses enfants, petits-enfants, à toute sa famille et à ses amis.

Le 14 janvier, vous avez été nombreux à assister aux vœux du maire et du conseil municipal et nous vous en remercions ! Ils n'avaient pas pu avoir lieu depuis le début de notre mandat suite à la crise sanitaire. Lors de cette soirée, les actions passées et celles à venir ont été présentées.

Vous trouverez dans ce bulletin nos projets pour l'année 2023, dont la sécurisation de la RD 409. Les travaux débiteront dès juillet 2023, plusieurs réunions auront lieu avec les riverains entre les mois de février et mars.

Tous les projets que nous allons réaliser cette année se réaliseront avec l'obtention de subventions auprès des services de l'État, de la Région Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne et de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau, afin de respecter nos budgets et de peser le moins possible sur le budget des familles Arbonnaises.

Bonne lecture à tous et croyez en mon dévouement pour qu'Arbonne-la-Forêt soit un village où il fait bon vivre.

Anthony VAUTIER



27 novembre : Marché de Noël



3 décembre : Repas des aînés



23 décembre : Loto



13 janvier : Vœux du Maire

Bulletin Arbonne-la-Forêt | hiver 2023

Directeur de publication : Anthony VAUTIER

Rédaction : Anthony VAUTIER, Nicolas GALLOT, Isabelle PAUTREL, Catherine MARION

Maquette : Aurélie MATHIEU

Photos : Mairie Arbonne-la-Forêt

Impression : SARL Imprimerie Objectif
66 route de Paris
77930 Chailly-en-Bière

Imprimé à 500 exemplaires



URBANISME

Travaux sur le Plan Local de l'Habitat - PLH

Le PLH est la « feuille de route » sur tous les sujets en lien avec l'habitat (logement social, accession à la propriété, amélioration du parc, diversification de l'offre, solutions d'hébergement, foncier, etc.) de l'agglomération pour les 6 prochaines années.

L'enjeu principal du PLH : loger tous les ménages, répondre à leurs besoins et fluidifier leurs parcours résidentiels dans un objectif de développement et d'aménagement durable du territoire.

Quelques éléments du diagnostic :

Un territoire riche en diversité et caractérisé par une évolution sociologique de ses ménages :

- ◆ Près de 68 600 habitants : + 270 habitants entre 2013 et 2018 ; 10 % de la population âgée de 75 ans ou + ;
- ◆ 2/3 des actifs travaillent hors de la CAPF ;
- ◆ 6 ménages sur 10 correspondent à une famille sans enfant.

Un parc de logements qui explique les différences de peuplement et qui présente, pour partie, des besoins d'amélioration

- ◆ Environ 1 650 logements vacants depuis plus de 2 ans très majoritairement sur Avon/Fontainebleau ;
- ◆ 1 résidence principale sur 2 construite avant 1970 ;
- ◆ Une majorité de propriétaires occupants, prédominance de grands logements.

Une production de logement insuffisante ou inadaptée pour maintenir la population en place :

- ◆ Entre 2013 et 2019, 255 logements mis en chantier par an,

- ◆ Un nombre important de logements vacants et de résidences secondaires en hausse.

Un marché immobilier qui répond difficilement aux besoins des ménages locaux

A l'issue d'une phase de diagnostic réalisé au niveau des 26 communes, 5 grandes orientations sont définies :

- 1 Encadrer le développement urbain tout en préservant le cadre de vie remarquable du territoire,
- 2 Accompagner le parcours résidentiel des ménages,
- 3 Améliorer et requalifier le parc de logement existants,
- 4 Apporter une offre adaptée aux différents publics spécifiques (maintien à domicile, personnes en perte d'autonomie, jeunes ménages et étudiants, personne en grande précarité, gens du voyage),
- 5 Piloter et animer la stratégie de la CAPF en matière d'habitat.

Concrètement, c'est un scénario de croissance douce permettant à minima à toutes les communes un maintien de sa population qui est retenu (croissance démographique de 0,6%/an). Il se traduit par un objectif de production de 1 906 logements sur 6 ans (soit 318 / an) avec une répartition entre production neuve et remise sur le marché de logements vacants.

Concernant notre commune, nous nous inscrivons parfaitement dans cette stratégie qui était déjà celle retenue depuis 2018 pour le PLU.

Pour en savoir plus <https://www.pays-fontainebleau.fr/2022/04/27/le-programme-local-de-lhabitat-plh/>

Etat-civil

Naissances

PASQUIER MONTEIRO Lélío né le 05/07/2022
DUBOIS Aileena née le 29/07/2022
NIVARD Louison né le 26/08/2022
CHEVAUX Bertille née le 11/11/2022
DORLY Enoha née le 22/11/2022
BRAUN Théophile né le 11/12/2022
PRATS Louison né le 21/12/2022
LESIEUR Elisa née le 25/12/2022

Décès

LECANU Michel décédé le 19/11/2022
GABET Colette décédée le 25/12/2022

URBANISME

Travaux sur le Plan Local d'urbanisme intercommunal - PLUi

Notre plan local d'urbanisme est encore valable mais la loi nous oblige à préparer le PLU intercommunal pour garantir la cohérence et la complémentarité des 26 communes de l'agglomération. Cet outil détermine les grandes orientations du territoire sur l'habitat, les mobilités, les activités économiques, l'environnement, les projets d'équipements, de service.

Trois objectifs principaux sont retenus pour notre territoire :

- ◆ Protéger l'écrin du Pays de Fontainebleau et valoriser les patrimoines bâti, naturel, agricole et paysager marqueurs de l'identité du territoire
- ◆ Affirmer une stratégie économique portée sur le tourisme vert, la filière équestre, le tissu économique de proximité et les entreprises à forte valeur ajoutée
- ◆ Faire du Pays de Fontainebleau un lieu de vie durable et équitable au service de ses habitants.

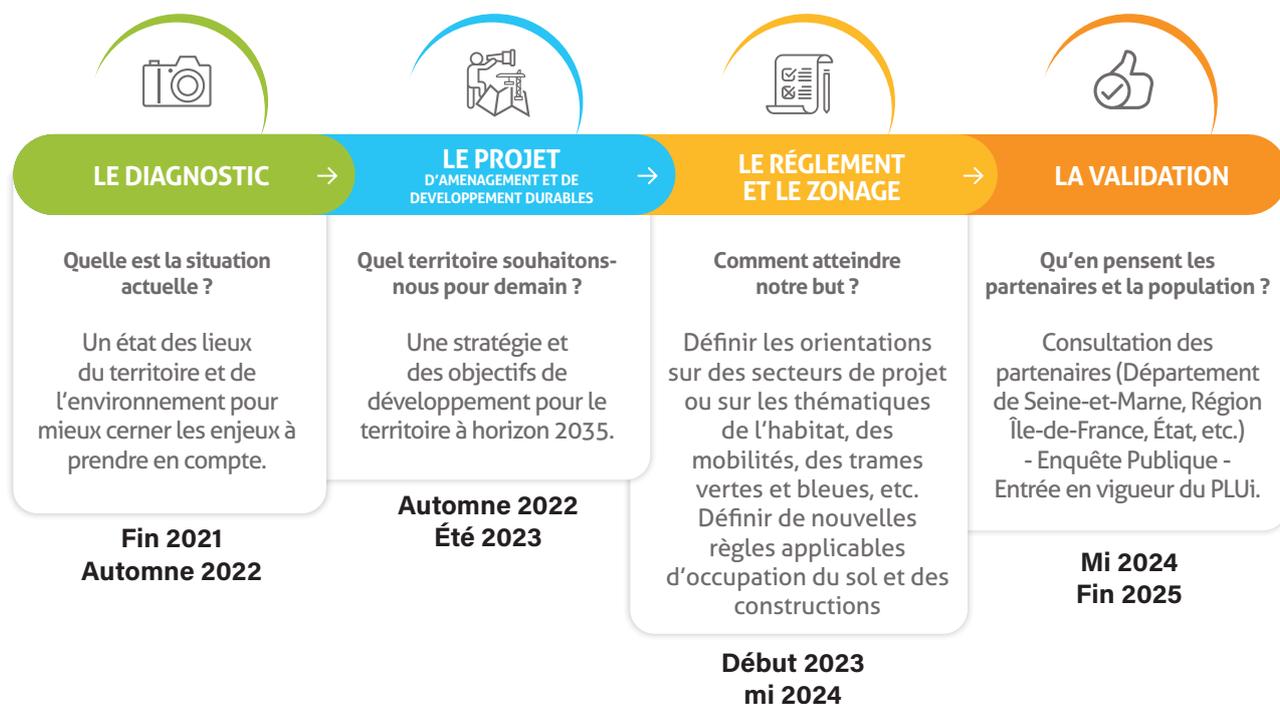
Le PLUi est un document qui est élaboré en concertation avec les habitants et usagers du territoire. La démarche de concertation doit permettre à la population, tout au long de l'élaboration du projet d'avoir accès à l'avancement de l'élaboration du document, de formuler des observations et propositions et de s'approprier les enjeux du territoire.

Comment avoir des informations, comment participer ?

Auprès de vos élus de la commission d'urbanisme communal et sur le site de la CAPF.



Le PUI : Les étapes de son élaboration (2021-2025)



Modification du PLU

La procédure se poursuit avec l'enquête publique qui devrait commencer au début du mois de mars. Nous sommes en attente de l'avis de la Commission Départementale de Préservation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPNAF). Cette entité a vocation à statuer sur les différents projets pour préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers.

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) a donné un « avis réservé » sur le projet de modification car il considère la zone UBa comme « secteur d'intérêt écologique prioritaire à préserver, secteur à enjeux paysager prioritaire à préserver et continuité écologique prioritaire à restaurer et à préserver d'intérêt nationale, la mise en place d'une règle de 15 % d'emprise au sol sur l'ensemble de la zone est trop élevé pour une grande partie de ce secteur. »

Cet « avis réservé » ne bloque pas la procédure et les modifications proposées par la commune. Cependant, il nous informe de la posture que tiendra le PNRGF lors des évolutions à venir des travaux du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le conseil départemental, la chambre d'agriculture et la direction départementale des territoires (DDT) ont formulé des avis favorables.

Après l'enquête publique d'un mois (mars) qui fera l'objet d'une publicité réglementaire (mi-février), le commissaire enquêteur remettra son rapport qui entrainera d'éventuelles modifications (avril/mai). Le projet sera ensuite présenté en commission d'urbanisme de la CAPF pour une approbation du conseil communautaire le 29 juin 2023.

Travaux réalisés et projets pour l'année 2023

La fin de la période Covid nous a permis de relancer les divers bureaux d'études et entreprises sur nos différents projets. Les normes de fonctionnement de notre système français d'administration publique nous imposent en matière de marchés publics de suivre des règles qui demandent beaucoup de patience et créent des délais de réaction souvent très longs.

Néanmoins, si l'année 2022 a été une année de préparation, nous avons principalement œuvré à l'entretien de nos bâtiments communaux avec de multiples interventions afin d'en assurer leur meilleur fonctionnement.

L'entretien des voiries

L'entretien des routes a bénéficié de plusieurs campagnes de comblements de trous en chaussées par l'application d'enrobés à chaud.

Le trottoir rue de la Mairie longeant notre maison de retraite la « Forestière » a été aménagé de sorte que les obstacles dangereux ont été

supprimés et un revêtement en enrobé a été appliqué.

Dès que les conditions climatiques le permettront, débutera sur l'ensemble de nos chemins l'application d'un revêtement de finition type « fraisa ». Cela permettra une meilleure stabilisation de ces chemins aux passages de véhicules lourds. La sous couche de renforcement ayant été appliquée l'année passée.

Les études achevées

◆ Pour l'école élémentaire, les sanitaires seront adaptés aux normes des personnes à mobilité réduite, le préau sera rénové (sol et murs). Les travaux auront lieu pendant les vacances d'été afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école.

◆ Pour la sécurisation de la route départementale 409, le bureau d'études EVO procède à l'établissement des plans d'exécution en accord avec la Direction Départementale. En phase finale d'étude, les riverains seront invités à une réunion d'information. Les travaux sont prévus courant juillet 2023.

◆ Le Syndicat des énergies de Seine et Marne (SDESM) va nous installer très prochainement une borne de recharge pour les véhicules électriques. Cette prestation sera gérée par le SDESM.

◆ Notre City Stade va également être remplacé afin de permettre à nos jeunes athlètes de mieux s'exprimer.

Les projets à venir

◆ Amélioration de notre éclairage public avec diverses solutions en études dans le but de rechercher des économies d'énergie.

◆ Avec le souci de l'amélioration de nos installations de chauffage recherche de nouveaux moyens de production de chaleur. Des études sont en cours.

◆ L'enfouissement des réseaux et la rénovation de la rue Neuve sont prévus pour l'année 2024.

ENVIRONNEMENT

Décorations de Noël

Cette année encore les décorations et illuminations ont pu être réalisées contribuant à préserver l'esprit de Noël pour la plus grande joie des petits et des grands.

Mais ces réalisations n'auraient pu être possibles sans l'aide et le temps donné par les bénévoles et l'équipe municipale.

Aussi nous tenons à remercier les habitants d'Arbonne la Forêt pour leur aide, l'Entreprise des Trois Pignons pour la logistique et aussi les donateurs pour les guirlandes à Led pour le Sapin et la banderole « Bonnes Fêtes » installée à la Mairie.



Broyage de sapins

Pour cette troisième année consécutive, vous êtes venus nombreux ce samedi 14 janvier 2023 pour ce moment convivial et nous vous en remercions.

Nous remercions également l'Entreprise des Trois Pignons qui a une nouvelle fois répondu présente et offert gracieusement ses services.



Chute d'arbres

Nous tenons à témoigner notre gratitude à l'Entreprise ARBOIS qui prend sur son temps pour dégager et couper les arbres tombés sur la voie publique lors d'épisodes de vents violents.

Tout comme ce dimanche 15 janvier 2023 où un arbre était tombé sur la RD409 et a pu être dégagé grâce à l'aide de l'entreprise ARBOIS et de l'ACCA (Association de Chasse).



Conférence sur le loup

Loup renversé à Fontainebleau, loup aperçu en Normandie, en Bretagne, en Vendée... La liste est longue et en surprend beaucoup. Pourtant, cela n'a rien d'étonnant. Revenu naturellement en France il y a 30 ans, l'espèce continue son expansion alors que le vivant ne se porte pas au mieux. Comment expliquer une telle expansion? Quels sont les enjeux et les questions qui se posent face à une nécessaire adaptation qui va s'imposer si l'on souhaite une cohabitation la plus harmonieuse possible? Le loup ne laisse pas indifférent, alors que l'espèce est protégée, la tentation des autorités est grande d'avoir recours aux tirs mortels. Pourtant, cela pose question sur le plan éthique, mais également sur le plan de l'efficacité.

Conférence "Le loup en France, bientôt partout?" animée par Farid Benhammou, Docteur d'Agro Paris Tech, Professeur agrégé de Géographie, CPGE, Poitiers

Samedi 18 mars 2023 - 20h30 - Salle René Lefèvre

Cet événement est organisé par l'EPI de la Forêt



ÉDITION 2023

5

#forêt poubelle

Sam 18 mars
Arbonne-la-Forêt



**PARTICIPEZ EN FAMILLE
AU GRAND RAMASSAGE
DE DÉCHETS**

La Mairie en partenariat avec
l'association de chasse
d'Arbonne-la-Forêt «ACCA»

Vous donnez rendez-vous
dans le parc de la salle René Lefèvre

→ à 9h30 pour l'action de 10h à 12h
→ à 13h30 pour l'action de 14h à 16h

Inscription obligatoire
defipourlenvironnement.org

Dans le respect des mesures sanitaires,
apportez votre propre matériel




Le tri, un geste citoyen facile et simplifié

Depuis le 1^{er} janvier 2023 dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans le conteneur de tri : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique et tous les papiers. Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !



DU NOUVEAU dans le bac jaune !
au 1^{er} janvier 2023



Le tri se simplifie !

- 1** C'EST UN EMBALLAGE ? C'EST UN PAPIER ? JE LE TRIE DANS LE BAC JAUNE !
- 2** INUTILE DE LE LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER
- 3** PLUS DE DOUTE, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Un doute, une question ?
0800 133 895
Appel gratuit depuis un poste fixe

www.simictom-fontainebleau.fr



Recensement 2023

Le recensement de la population 2023 se déroule sur notre commune du jeudi 19 janvier au samedi 18 février. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et chaque habitant est concerné.

Vous avez dû recevoir un premier courrier vous invitant à remplir en ligne un questionnaire.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement. Des chiffres du recensement de la population découlent la participation

de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Vos recenseurs sont :



M. JOJO



M^{me} TABOGA

PanneauPocket

Notre commune s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- Ouvrez votre application **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette 
- Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

© PanneauPocket

Révision de la Charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

Le PNR vous invite mardi 7 février 2023 à 19h30 à la salle des Fêtes de Perthes-en-Gâtinais pour écrire ensemble le Parc de demain. Cette rencontre sera participative, conviviale et créative (ateliers, animations, partage d'idées).

Pour vous inscrire : j.guiho@parc-gatinais-francais ou 01 81 85 06 45